### REPUBLIQUE FRANÇAISE

### **COMMUNE - MAIRIE (1)**

### AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21300274400018

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE SGCA

### M 14

### Compte administratif voté par nature

BUDGET: COMMUNE ST JULIEN LES ROSIERS (3)

**ANNEE 2023** 

<sup>(1)</sup> Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

<sup>(2)</sup> A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

### **Sommaire**

I - Informations générales (5)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	ç
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25 27
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A2.6 - Etat de la dette - Bertain des operations de couverture  A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	32
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A4 - Etat des provisions	35
A5 - Etalement des provisions	36
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	39
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	40
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	41
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	42
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	43
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	44
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	45
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	46
A8 - Etat des charges transférées	47
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	48
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	49
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	50
A10.3 - Opérations liées aux cessions	51 52
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	53
A11 - Etat des travaux en régie	54
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	56
B - Engagements hors bilan	30
	57
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	58
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	59
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	60
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	61
B1.6 - Etat des engagements reçus	62
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	63
P2.1. Etat dos autorisations do programmo et dos cródito do poioment efférente	6/

### MAIRIE - COMMUNE ST JULIEN LES ROSIERS - CA - 2023

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	65
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	66
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	67
C1.2 - Actions de formation des élus	70
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	71
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	72
C3.2 - Liste des établissements publics créés	73
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	74
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	75
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	76
C3.6 - Identification des flux croisés	78
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	79
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	80
D2 - Arrêté et signatures	81

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

- (3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.
- (4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.
- (5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE MAIRIE COMMUNE ST JULIEN LES ROSIERS		_	A 23
	I – INFORMATIONS GENERALES		
INFOR	MATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	_	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE AGGLOMERATION ALES	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valoure par hab	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	Valeurs par hab. (population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
		0	

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

<sup>(1)</sup> Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

<sup>(3)</sup> Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

### **POUR MEMOIRE**(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du .....).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	<b>A</b> 1

### **EXECUTION DU BUDGET**

EXECUTION DO BODGET					
			DEPENSES		RECETTES
REALISATIONS	Section de fonctionnement	A	2 327 034,81	G	2 519 496,26
DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'investissement	В	1 611 077,20	Н	430 547,16
+ +				+	
REPORTS DE	Report en section de fonctionnement (002)	С	0,00 (si déficit)	I	908 659,98 (si excédent)
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	635 955,86 (si excédent)
_			=		=
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	3 938 112,01	= G+H+I+J	4 494 659,26
RESTES A	Section de fonctionnement	E	0,00	к	0,00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F	501 450,00	L	281 364,00
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	501 450,00	= K+L	281 364,00
DEOLU TAT	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 327 034,81	= G+I+K	3 428 156,24
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	2 112 527,20	= H+J+L	1 347 867,02

### **DETAIL DES RESTES A REALISER**

= A+B+C+D+E+F

4 439 562,01

= G+H+I+J+K+L

4 776 023,26

TOTAL CUMULE

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	Е 0,00	κ 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 501 450,00	L 281 364,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	281 364,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	12 050,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

### MAIRIE - COMMUNE ST JULIEN LES ROSIERS - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	31 800,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	457 600,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la

comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

<sup>(2)</sup> Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	653 840,00	556 621,05	0,00	0,00	97 218,95
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 265 006,00	1 259 340,29	0,00	0,00	5 665,71
014	Atténuations de produits	11 860,00	9 028,00	0,00	0,00	2 832,00
65	Autres charges de gestion courante	144 137,00	138 332,25	0,00	0,00	5 804,75
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses de gestion courante	2 074 843,00	1 963 321,59	0,00	0,00	111 521,41
66	Charges financières	47 875,00	45 750,55	0,00	0,00	2 124,45
67	Charges exceptionnelles	313 706,00	311 927,51	0,00	0,00	1 778,49
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	2 436 424,00	2 320 999,65	0,00	0,00	115 424,35
023	Virement à la section d'investissement (2)	959 083,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	6 036,00	6 035,16			0,84
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	965 119,00	6 035,16			959 083,84
	TOTAL	3 401 543,00	2 327 034,81	0,00	0,00	1 074 508,19
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé		Crédits emp	oyés (ou restant à	emplover)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	31 880,00	36 924,94	0,00	0,00	-5 044,94
70	Produits services, domaine et ventes div	179 025,00	164 325,65	0,00	0,00	14 699,35
73	Impôts et taxes	1 754 628,00	1 780 904,24	0,00	0,00	-26 276,24
74	Dotations et participations	467 350,00	467 701,76	0,00	0,00	-351,76
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	66 320,02	0,00	0,00	-6 320,02
Т	otal des recettes de gestion courante	2 492 883,00	2 516 176,61	0,00	0,00	-23 293,61
76	Produits financiers	0,00	8,60	0,00	0,00	-8,60
77	Produits exceptionnels	0,00	3 311,05	0,00	0,00	-3 311,05
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	2 492 883,00	2 519 496,26	0,00	0,00	-26 613,26
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00			0,00
	TOTAL	2 492 883,00	2 519 496,26	0,00	0,00	-26 613,26
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 908 659,98				

<sup>(1)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

<sup>(3)</sup> Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 577,00	8 833,78	12 050,00	9 693,22
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	237 600,00	165 238,78	31 800,00	40 561,22
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 971 147,00	1 231 344,54	457 600,00	282 202,46
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 239 324,00	1 405 417,10	501 450,00	332 456,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	207 000,00	205 660,10	0,00	1 339,90
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	78 181,00	0,00	0,00	78 181,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	287 681,00	205 660,10	0,00	82 020,90
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	2 527 005,00	1 611 077,20	501 450,00	414 477,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	2 527 005,00	1 611 077,20	501 450,00	414 477,80
	Pour information	(2) 0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

### **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	417 800,00	136 435,60	281 364,00	0,40
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	206 130,00	0,00	0,00	206 130,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	623 930,00	136 435,60	281 364,00	206 130,40
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	290 000,00	287 606,68	0,00	2 393,32
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	469,72	0,00	530,28
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	11 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	302 000,00	288 076,40	0,00	13 923,60
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes réelles d'investissement	925 930,00	424 512,00	281 364,00	220 054,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	959 083,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	6 036,00	6 035,16		0,84
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	965 119,00	6 035,16		959 083,84
	TOTAL	1 891 049,00	430 547,16	281 364,00	1 179 137,84

### MAIRIE - COMMUNE ST JULIEN LES ROSIERS - CA - 2023

Chap.	Libellé		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2)	635 955,86			

- (1) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	556 621,05		556 621,05
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 259 340,29		1 259 340,29
014	Atténuations de produits	9 028,00		9 028,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	138 332,25		138 332,25
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	45 750,55 311 927,51 0,00	0,00 0,00 6 035,16 0,00	45 750,55 311 927,51 6 035,16 0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	2 320 999,65	6 035,16	2 327 034,81
D	Pour information 302 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opér	ations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (5)		0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)	205 660,10 0,00	0,00	205 660,10 0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)			0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises) Prov. pour dépréciat° immobilisations (5) Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)	(9)	8 833,78 0,00 165 238,78 0,00 1 231 344,54 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	8 833,78 0,00 165 238,78 0,00 1 231 344,54 0,00 0,00 0,00 0,00
45 481	Total des opérations pour compte de tiers (7)  Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)			0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)			0,00	0,00
3	Stocks		0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total		1 611 077,20	0,00	1 611 077,20
D 0	Pour information 01 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(4)</sup> Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

<sup>(5)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(7)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

<sup>(8)</sup> A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

<sup>(9)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	36 924,94		36 924,94
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	164 325,65		164 325,65
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 780 904,24		1 780 904,24
74	Dotations et participations	467 701,76		467 701,76
75 76 77 78 79	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	66 320,02 8,60 3 311,05 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	66 320,02 8,60 3 311,05 0,00 <i>0,00</i>
	Recettes de fonctionnement – Total	2 519 496,26	0,00	2 519 496,26
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1			908 659,98

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 1068	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Excédents de fonctionnement capitalisés	287 606,68 0,00	0,00	287 606,68 0,00
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)	136 435,60	0,00 <i>0,00</i>	136 435,60 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 469,72 0,00	0,00	469,72 0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations	(9) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 6 035,16	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 6 035,16
29 39	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4) Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00 0.00	0,00 0,00
45 481	Opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00 <i>0,00</i>	0,00 <i>0,00</i>
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	424 512,00	6 035,16	430 547,16
R 00	Pour information 1 Solde d'exécution positif reporté de N-1			635 955,86

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(4)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(5)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(6)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

<sup>(7)</sup> A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

<sup>(8)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap/	Libellé (1)	0.7.174	Crédits emplo	vés (ou restant	à employer)	
art (1)		Crédits ouverts		Charges	Restes à	Crédits
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	rattachées	réaliser au 31/12	annulés
011	Charges à caractère général	653 840,00	556 621,05	0,00	0,00	97 218,95
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	88 000,00	78 243,06	0,00	0,00	9 756,94
60611	Eau et assainissement	21 000,00	15 250,16	0,00	0,00	5 749,84
60612	Energie - Electricité	88 500,00	54 536,76	0,00	0,00	33 963,24
60613	Chauffage urbain	62 800,00	32 430,52	0,00	0,00	30 369,48
60621 60622	Combustibles Carburants	2 200,00 10 500,00	1 661,40 14 080,76	0,00 0,00	0,00 0,00	538,60 -3 580,76
60623	Alimentation	500,00	401,98	0,00	0,00	98,02
60628	Autres fournitures non stockées	3 600,00	3 705,92	0,00	0,00	-105,92
60631	Fournitures d'entretien	11 500,00	10 011,16	0,00	0,00	1 488,84
60632	Fournitures de petit équipement	76 000,00	63 744,90	0,00	0,00	12 255,10
60633	Fournitures de voirie	16 000,00	6 239,64	0,00	0,00	9 760,36
60636	Vêtements de travail	4 835,00	4 857,14	0,00	0,00	-22,14
6064 6065	Fournitures administratives Livres, disques, (médiathèque)	7 875,00 8 200,00	6 080,42 8 216,02	0,00 0,00	0,00 0,00	1 794,58 -16,02
6067	Fournitures scolaires	15 000,00	13 383,26	0,00	0,00	1 616,74
6068	Autres matières et fournitures	9 000,00	8 137,42	0,00	0,00	862,58
611	Contrats de prestations de services	32 000,00	28 032,71	0,00	0,00	3 967,29
6135	Locations mobilières	12 310,00	12 072,89	0,00	0,00	237,11
61521	Entretien terrains	5 000,00	3 150,00	0,00	0,00	1 850,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	31 832,74	0,00	0,00	-11 832,74
615231 615232	Entretien, réparations voiries Entretien, réparations réseaux	26 000,00 4 000,00	22 393,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	3 607,00 4 000,00
61551	Entretien matériel roulant	11 300,00	17 557,66	0,00	0,00	-6 257,66
61558	Entretien autres biens mobiliers	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6156	Maintenance	4 500,00	17 396,19	0,00	0,00	-12 896,19
6161	Multirisques	13 000,00	13 437,40	0,00	0,00	-437,40
6168	Autres primes d'assurance	2 170,00	2 314,32	0,00	0,00	-144,32
617 6182	Etudes et recherches	500,00 1 150,00	1 455,17 1 261,15	0,00 0,00	0,00 0,00	-955,17 -111,15
6184	Documentation générale et technique Versements à des organismes de formation	10 000,00	7 550,00	0,00	0,00	2 450,00
6188	Autres frais divers	13 700,00	9 269,40	0,00	0,00	4 430,60
6226	Honoraires	2 000,00	1 380,29	0,00	0,00	619,71
6227	Frais d'actes et de contentieux	8 000,00	4 551,00	0,00	0,00	3 449,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 597,04	0,00	0,00	-597,04
6232	Fêtes et cérémonies	27 800,00	23 729,71	0,00	0,00	4 070,29
6237 6251	Publications Voyages et déplacements	0,00 350,00	2 260,00 297,11	0,00 0,00	0,00 0,00	-2 260,00 52,89
6257	Réceptions	3 900,00	3 611,01	0,00	0,00	288,99
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	3 469,95	0,00	0,00	1 530,05
6262	Frais de télécommunications	7 800,00	8 202,12	0,00	0,00	-402,12
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00	1 096,69	0,00	0,00	103,31
6281	Concours divers (cotisations)	6 050,00	6 069,00	0,00	0,00	-19,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 900,00	1 871,22	0,00	0,00	28,78
63512 6355	Taxes foncières Taxes et impôts sur les véhicules	7 500,00 0,00	7 446,00 336,76	0,00 0,00	0,00 0,00	54,00 -336,76
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	2 000,00	0,00	0,00	-2 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 265 006,00	1 259 340,29	0,00	0,00	5 665,71
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 878,00	13 066,83	0,00	0,00	-188,83
6411	Personnel titulaire	802 870,00	799 781,79	0,00	0,00	3 088,21
6413	Personnel non titulaire	47 420,00	47 355,70	0,00	0,00	64,30
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	132 544,00	136 768,96	0,00	0,00	-4 224,96
6453 6454	Cotisations aux caisses de retraites Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	205 980,00 1 814,00	207 493,07 1 746,81	0,00	0,00 0,00	-1 513,07 67,19
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.  Cotisations pour assurance du personnel	50 500,00	42 594,06	0,00 0,00	0,00	7 905,94
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	2 637,07	0,00	0,00	362,93
6478	Autres charges sociales diverses	8 000,00	7 896,00	0,00	0,00	104,00
014	Atténuations de produits	11 860,00	9 028,00	0,00	0,00	2 832,00
739118	Autres reversements de fiscalité	11 860,00	9 028,00	0,00	0,00	2 832,00
65	Autres charges de gestion courante	144 137,00	138 332,25	0,00	0,00	5 804,75
6531	Indemnités	85 052,00	82 835,08	0,00	0,00	2 216,92
6532	Frais de mission	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6533 65548	Cotisations de retraite Autres contributions	3 570,00 780,00	3 473,22 756,00	0,00 0,00	0,00 0,00	96,78 24,00
657362	Subv. fonct. CCAS	18 500,00	756,00 18 500,00	0,00	0,00	24,00 0,00
6574	Subv. fonct. GOAG Subv. fonct. Associat°, personnes privée	35 920,00	32 766,00	0,00	0,00	3 154,00
65888	Autres	15,00	1,95	0,00	0,00	13,05

### MAIRIE - COMMUNE ST JULIEN LES ROSIERS - CA - 2023

Chap/	Libellé (1)	ماناه ا	Crédits emplo	oyés (ou restant a	à employer)	
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ТОТА	L DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	2 074 843,00	1 963 321,59	0,00	0,00	111 521,41
66	Charges financières (b)	47 875,00	45 750,55	0,00	0,00	2 124,45
66111	Intérêts réglés à l'échéance	44 745,00	45 243,60	0,00	0,00	-498,60
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	3 130,00	506,95	0,00	0,00	2 623,05
67	Charges exceptionnelles (c)	313 706,00	311 927,51	0,00	0,00	1 778,49
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	621,51	0,00	0,00	-621,51
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 400,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	311 306,00	311 306,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	2 436 424,00	2 320 999,65	0,00	0,00	115 424,35
023	Virement à la section d'investissement	959 083,00	0,00			959 083,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	6 036,00	6 035,16			0,84
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	6 036,00	6 035,16			0,84
тот	AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	965 119,00	6 035,16			959 083,84
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	965 119,00	6 035,16			959 083,84
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	3 401 543,00	2 327 034,81	0,00	0,00	1 074 508,19
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Détail du	ı calcul	des	<b>ICNE</b>	au	comp	te	66112	2 (2)	
-----------	----------	-----	-------------	----	------	----	-------	-------	--

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<sup>(3)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

<sup>(4)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

<sup>(5)</sup> Dont 675 et 676.

<sup>(6)</sup>Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(7)</sup> Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	2 / "	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
art(1)	.,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	31 880,00	36 924,94	0,00	0,00	-5 044,94
6419	Remboursements rémunérations personnel	31 480,00	36 924,94	0,00	0,00	-5 444,94
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
70	Produits services, domaine et ventes div	179 025,00	164 325,65	0,00	0,00	14 699,35
70311	Concessions cimetières (produit net)	7 500,00	6 500,00	0,00	0,00	1 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	10 125,00	10 125,47	0,00	0,00	-0,47
7067	Redev. services périscolaires et enseign	110 500,00	96 222,20	0,00	0,00	14 277,80
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	33 400,00	33 579,37	0,00	0,00	-179,37
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	10 000,00	10 185,90	0,00	0,00	-185,90
7088	Produits activités annexes (abonnements)	7 500,00	7 712,71	0,00	0,00	-212,71
73	Impôts et taxes	1 754 628,00	1 780 904,24	0,00	0,00	-26 276,24
73111	Impôts directs locaux	1 123 080,00	1 126 678,00	0,00	0,00	-3 598,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 000,00	1 729,00	0,00	0,00	-729,00
73211	Attribution de compensation	347 405,00	347 405,00	0,00	0,00	0,00
73212 73223	Dotation de solidarité communautaire Fonds péréquation ress. com. et intercom	53 442,00 36 000,00	53 442,00 32 840,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 3 160,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	79 400,00	104 509,24	0,00	0,00	-25 109,24
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	114 301,00	114 301,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	467 350.00	467 701,76	0,00	0,00	-351,76
7411	Dotation forfaitaire	314 016,00	314 016,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	71 374,00	71 374,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	73 223,00	73 223,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot, aux élus locaux	0,00	333,00	0,00	0,00	-333,00
744	FCTVA	6 000,00	4 221,98	0,00	0,00	1 778,02
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	1 796,78	0,00	0,00	-1 796,78
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 737,00	2 737,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	66 320,02	0,00	0,00	-6 320,02
752	Revenus des immeubles	60 000,00	65 743,72	0,00	0,00	-5 743,72
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	576,30	0,00	0,00	-576,30
TOTAL :	RECETTES DE GESTION DES SERVICES	2 492 883,00	2 516 176,61	0,00	0,00	-23 293,61
	(a) = 70+73+74+75+013					
76	Produits financiers (b)	0,00	8,60	0,00	0,00	-8,60
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	8,60	0,00	0,00	-8,60
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	3 311,05	0,00	0,00	-3 311,05
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	132,80	0,00	0,00	-132,80
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	3 178,25	0,00	0,00	-3 178,25
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	00,00	0,00	00,0	0,00	00,00
TO	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	2 492 883,00	2 519 496,26	0,00	0,00	-26 613,26
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TO	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
	ES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE al des opérations réelles et d'ordre)	2 492 883,00	2 519 496,26	0,00	0,00	-26 613,26
•	Pour information édent de fonctionnement reporté de N-1	908 659,98			•	

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

<sup>(3)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

<sup>(4)</sup> Dont 776.

<sup>(5)</sup> Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	30 577,00	8 833,78	12 050,00	9 693,22
202	Frais réalisat° documents urbanisme	20 577,00	6 418,46	8 750,00	5 408,54
2051	Concessions, droits similaires	10 000,00	2 415,32	3 300,00	4 284,68
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	237 600,00	165 238,78	31 800,00	40 561,22
2111	Terrains nus	130 000,00	81 426,89	25 000,00	23 573,11
2152	Installations de voirie	4 000,00	1 907,58	0,00	2 092,42
2158	Autres installat°, matériel et outillage	3 000,00	2 980,55	0,00	19,45
2182	Matériel de transport	52 000,00	46 974,29	0,00	5 025,71
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	9 997,97	5 000,00	2,03
2184	Mobilier	23 000,00	14 806,62	0,00	8 193,38
2188	Autres immobilisations corporelles	10 600,00	7 144,88	1 800,00	1 655,12
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 971 147,00	1 231 344,54	457 600,00	282 202,46
2312	Agencements et aménagements de terrains	234 677,00	76 997,62	157 600,00	79,38
2313	Constructions	1 361 138,00	997 976,10	220 000,00	143 161,90
2315	Installat°, matériel et outillage techni	375 332,00	156 370,82	80 000,00	138 961,18
	Total des dépenses d'équipement	2 239 324,00	1 405 417,10	501 450,00	332 456,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
10226	Taxe d'aménagement	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	207 000,00	205 660,10	0,00	1 339,90
1641	Emprunts en euros	206 000,00	205 660,10	0,00	339,90
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	78 181,00	0,00	0.00	78 181,00
276341	Créance Communes du GFP	78 181,00	0,00	0,00	78 181,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	10 101,00
-		+ '-			
	Total des dépenses financières	287 681,00	205 660,10	0,00	82 020,90
<u> </u>	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 527 005,00	1 611 077,20	501 450,00	414 477,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
T	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 527 005,00	1 611 077,20	501 450,00	414 477,80
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

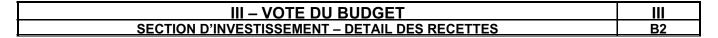
<sup>(3)</sup> Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(4)</sup> Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

<sup>(5)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Dont 192.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	417 800,00	136 435,60	281 364,00	0,40
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	6 990,00	0,00	6 990,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	42 175,00	12 652,50	29 522,00	0,50
1323	Subv. non transf. Départements	117 360,00	0,00	117 360,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	104 125,00	26 966,00	77 159,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	119 296,00	68 962,17	50 333,00	0,83
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	27 854,00	27 854,93	0,00	-0,93
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	206 130,00	0,00	0,00	206 130,00
1641	Emprunts en euros	206 130,00	0,00	0,00	206 130,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	623 930,00	136 435,60	281 364,00	206 130,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	290 000,00	287 606,68	0,00	2 393,32
10222	FCTVA	170 000,00	170 171,74	0,00	-171,74
10226	Taxe d'aménagement	120 000,00	117 434,94	0,00	2 565,06
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	469,72	0,00	530,28
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	11 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	302 000,00	288 076,40	0,00	13 923,60
To	otal des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	925 930,00	424 512,00	281 364,00	220 054,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	959 083,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	6 036,00	6 035,16		0,84
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	5 869,00	5 868,49		0,51
28041582	GFP : Bâtiments, installations	167,00	166,67		0,33
TOTAL	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	965 119,00	6 035,16		959 083,84
041		0,00	0.00		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)		0,00		
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	965 119,00	6 035,16		959 083,84
то	TAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 891 049,00	430 547,16	281 364,00	1 179 137,84
R	Pour information 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	635 955,86			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(3)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

<sup>(4)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(5)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	<u> </u>	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1	

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des remboursements N	boursements N	
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
93223448605	31/10/2022	500 000,00	00'0	506,95	00'0	00'0
902.03401.00 51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt	020202	00,000		00.5	00.0	
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 000 000,00	0,00	506,95	0,00	00'0

(1) Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

				IV - ANN	ANNEXES								<u>&gt;</u>	
	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE	J BILAN –		LA DETTE -	<u> DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</u>	ON PAR	NATURE	DE DET	1				A2.2	
		A2.2 –	REPARTI	TION PAR	A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)	ОЕТТЕ (	hors 16449	et 166						
				ŀ	Emprunts et	dettes à l'ori	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			 		-	=	
			Date					Taux initia	itia		Pério-	1	Possibilité	Caté-
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro	Organisme prêteur ou chef	Date de	d'émission ou	Date du premier		Type de taux		Niveau			dicité des	Profil d'amor-	de rembour-	gorie
de contrat)	de file	signature	date de mobilisation (1)	rembour-	Nominal (2)	d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	rembour- sements (6)	tissement (7)	sement anticipé	d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					00'0									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 610 780,79									
1641 Emprunts en euros (total)					3 610 780,79									
259403002	DEXIA CREDIT LOCAL	01/01/2008		01/03/2008	180 000,00	O		4,860	4,860	euros	Σ	۵	z	A-1
0796500020728303	CREDIT MUTUEL	29/07/2022		31/08/2022	695 000,00	ш		0,750	0,750	euros	<b>-</b>	۵	z	A-1
102780085100026365102	CREDIT MUTUEL	01/05/2018		31/07/2018	200 000,00	ш		1,200	1,200	euros	F	۵	z	A-1
102780085100026365105	CREDIT MUTUEL	11/12/2018		31/03/2019	100 000,00	ш		1,550		enros	<b>-</b>	۵	z	A-1
102780085100026365107	CREDIT MUTUEL	04/06/2019		31/08/2019	200 000,00	ш		1,480		euros	<b>-</b>	۵	z	A-1
259403001	DEXIA CREDIT LOCAL	01/09/2008		01/11/2008	230 000,00	O		4,330		euros	Σ	۵	z	A-1
26365108	CREDIT MUTUEL	30/09/2020		31/10/2020	200 000,00	ш		1,650		euros	<b>-</b>	<u>a</u>	z	A-1
282222	DEXIA CREDIT LOCAL	18/12/2009		01/03/2010	300 000,00	ш І		0,459		enros	∑ :	<u>n</u> 1	z :	A-1
28222202	DEXIA CREDIT LOCAL	15/02/2010		01/04/2010	50 000,00	ш і		0,418		enros	∑	Δ (	z :	A-1
37895	CDC	01/11/2015		01/01/2016	200 000,00	ш і		1,750		euros	<b>⊢</b> ⊦	o o	z i	A-1
5028125	CDC	01/05/2014		01/05/2014	60 000,00	щі		2,250		enros	<b>⊢</b> ;	ပ၊	z :	A-1
8381894	CAISSE D EPARGNE	03/06/2013		25/07/2013	200 000,00	ц і		4,400		euros	∑ :	<u>т</u> (	z :	F-4 ·
A170928	CAISSE D EPARGNE	25/06/2009		25/07/2009	200 000,00	Щ		4,460	4,460	euros	Σ :	<u> </u>	z 2	Y7
A1712052 A1712052	CAISSE D EPARGNE	25/03/2012		25/04/2012	200 000 000	ш		3.880		euros	≥ ∢	L 0.	z z	
MON539273EUR	BANQUE POSTALE	22/12/2021		01/04/2022	200 000,00	ш		0,820		euros	F	۵	z	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					00'0									
16441 Emprunts assortis d'une option					00'0									
de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus					0,00									
(Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de					00'0									
conditions particulières (Total)														

					Emprunts et	dettes à l'ori	Emprunts et dettes à l'origine du contrat.							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial  Niveau Ta de taux actu	nitial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					00'0									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					00'0									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					00'0									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					00'0									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					00'0									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					00'0									
1687 Autres dettes (total)					00'0									
Total général					3 610 780,79									

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat. (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

<sup>(7)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

N	TURE DE DETTE A2.2
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NA

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

						morunts	Emprunts et dettes au 31/12/N					
							Taux d'intérêt		,	Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dù au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		00'0					0,00	00'0	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des		00'0		1 992 414,47					205 660,10	45 243,60	0,00	00'0
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		1 992 414,47					205 660,10	45 243,60	00'0	00'0
259403002	z	00'0	A-1	00'0	0,00	O		4,860	2 000,000	12,15	00'0	00'0
0796500020728303	z	00'0	A-1	628 962,17	13,00	ш.		0,750	44 107,63	4 924,17	00'0	00,00
102780085100026365102	z	00'0	A-1	130 804,50	00'6	ш		1,200	12 922,53	1 666,72	00'0	00'0
102780085100026365105	z	00'0	A-1	77 821,69	15,00	ш		1,550	4 573,96	1 250,64	00'0	00'0
102780085100026365107	Z	00'0	A-1	144 580,73	10,00	ш		1,480	12 635,71	2 256,89	00'0	00,00
259403001	z	00'0	A-1	00'0	00'0	O		4,330	17 054,72	340,98	00'0	00,00
26365108	z	00'0	A-1	171 810,75	16,00	ш		1,650	8 834,82	2 926,18	00,0	00'0
282222	z	00'0	A-1	102 659,71	6,00	ш		1,550	15 743,41	4 549,90	00,00	00'0
28222202	z	00'0	A-1	17 282,02	6,00	ш		1,510	2 616,66	764,53	00'0	00'0
37895	z	00'0	A-1	120 000,00	12,00	ш		1,750	10 000,00	4 348,62	00'0	00'0
5028125	z	00'0	A-1	30 787,04	10,00	ш		2,250	2 962,96	1 216,18	00,00	00,00
8381894	z	00'0	A-1	116 717,03	9,00	ш		4,400	9 686,42	5 367,94	00,00	00'0
A170928	z	00'0	A-1	73 683,69	2,00	ш		4,460	11 564,20	3 567,56	00'0	00'0
A171202P	z	00'0	F-1	149 357,09	6,00	ш		2,980	23 400,08	7 584,43	00'0	00'0
A1712052	z	00'0	A-1	50 035,15	3,00	ш		3,880	14 897,04	2 942,88	00'0	00,00
MON539273EUR	z	00'0	A-1	177 912,90	13,00	ц		0,820	12 659,96	1 523,83	00'0	00'0
1643 Emprunts en devises (total)		00'0		00'0					0,00	0,00	00'0	00'0
16441 Emprunts assortis d'une option de		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
165 Dépôts et cautionnements reçus		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
(Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		00'0		00'0					0,00	00'0	00'0	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0

### MAIRIE - COMMUNE ST JULIEN LES ROSIERS - CA - 2023

					Em	prunts et	Emprunts et dettes au 31/12/N					
							Taux d'intérêt		4	Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée Trésiduelle (en tannées) (	Type de taux (12)	Index (13) d'index (13) d'in	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
1681 Autres emprunts (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1687 Autres dettes (total)		00'0		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
Total général		00'0		1 992 414,47					205 660,10	45 243,60	00'0	00'0

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la dassification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F. fixe : V : variable simple : C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	<u>&gt;</u>
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

## A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant d'indic d'indic		Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Durée Dates des Taux Taux Coût de sortie (7) contrat bonifiées minimal (5) maximal (6)	Taux maximal après couver- ture éventu-	Niveau du taux l au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		00'0	00'0						00'0			0,00	00'0	00'0
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		00'0	00'0						00'0			0,00	00'0	00'0
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		00'0	00'0						00'0			0,00	00'0	00'0
Autres types de structures (F)														
A171202P	CAISSE D EPARGNE	395 780,79	149 357,09	1 ;	216,00				0,00		2,980	7 584,43	00'0	7,50
TOTAL (F)		395 780,79	149 357,09						00'0			7 584,43	00'0	7,50
TOTAL GENERAL		395 780,79	149 357,09						00'0			7 584,43	00'0	7,50

<sup>(1)</sup> Répartir les empruns selon le type de structure de taux (de A à F selon la dassification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

<sup>(3)</sup> En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

<sup>(5)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(7)</sup> Coût de soriie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

<sup>(8)</sup> Montant, index ou formule.

<sup>(9)</sup> Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

<sup>(10)</sup> Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(11)</sup> Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

		<b>- ∕</b> I	- ANNEXES				Λ
ELEMENTS D	U BILAN – E	TAT DE LA DETTE	<u>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</u>	LA REPARTITION	DE L'ENCOURS		A2.4
		A2.4 – TYPOLC	A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	TITION DE L'ENCO	URS (1)		
lnc	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et	(5) Ecarts d'indices hors zone	(6) Autres indices
Structure			ou zone euro ou écart entre ces indices		écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	euro	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	15	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	92,52	00'00	0,00	0,00	00'0	
unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunne</i> l)	Montant en euros	1 843 057,38	00'0	0,00	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	00'0	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	00'0	00'00	00'0	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'a 3 ; multiplicateur jusqu'a 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	00'0	0,00	0,00	0,00	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	00'0	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						00'0
	Montant en euros						00'0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	<u>\</u>
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

### A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	Emprunt couvert					1	Instrument de couverture	verture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant Date de fin dû au 31/12/N du contrat	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérâte (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles Primes payées reçues pour l'achat la ve d'option	Primes reçues pour la vente
Taux fixe (total)		00'0					00'0				00'0	00'0	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					00'0				0,00	00'0	00'0
Taux complexe (total) (2)		0,00					00'0				0,00	00'0	0,00
Total		0,00					00'0				0,00	00'0	00'0

<sup>(1)</sup> Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

<sup>(2)</sup> Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

<sup>(3)</sup> Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	Ν
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

### A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				Effet de l'ir	Effet de l'instrument de couverture	ure			
Instruments de couverture		Taux payé	é	Taux reçu (7)	(2.	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	s depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)	unt (8)
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération Après opération de couverture	s opération couverture
Taux fixe (total)						00'0	00'0	C	
Taux variable simple (total)						00'0	00'0	c	
Taux complexe (total) (2)						00'0	0,00	c	
Total						00'0	0,00	0	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>≥</b>	MENT
IV – ANNEXES	EI EMENTS DII BII AN - ETAT DE 1 A DETTE - BEMBOI IDSEMENT ANTICIBE D'I IN EMBBI INT AVEC BEEINANCEN

# A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt			Organisme	Capita restant	Capita	Durée	Pério- dicité des rem-	Caract	Caractéristiques du taux	np s	Coût d	Coût de sortie (10)	Annuité de l'exercice	Pexercice	CNE
(Pour chaque ligne, indiquer le numèro de contrat)	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	résidu- elle		Type de I taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					00'00	00'0							00'0	00'0	00'0	00'0
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					00'00	00'0								0,00	0,00	00'0

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) II s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intèrêt : F. fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée

(13) II s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts deventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668. (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

## A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

cice (s'il y a		Capital	00'0	
dans l'exer lieu)		_	00'0	
Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		Intérêts	0,	
	ONE do	l'exercice	00'0	
	Canita rectant	dû au 31/12/N	00'0	
Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Contrat renégocié		
Profi <b>l</b> d'amo et périoc rembours		Contrat initial		
Nominal Contrat renégocié (5)				
Nom		00'0		
	Contrat renégocié	Taux act.		
	Index (4)			
Taux (2)	e be			
Та		Taux act.		
	Contrat initial	Index (4)		
		Type de taux (3)		
Durée résiduelle en années		Contrat rené gocié		
T résic ar		Con- trat initial		
		renégocia- Organisme prêteur tion		
	Date de	renégocia- tion		
Date de	souscrip.	tion du contrat initial		
	N° du contrat		Total	

<sup>(1)</sup> Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

<sup>(2)</sup> Taux à la date de renégociation.

<sup>(3)</sup> Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois).
(5) Nominal à la date de renégociation.
(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.
(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A: annuelle; T: trimestrielle; M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	<u>\</u>
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

## A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité payée au	Dont	nt
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	31/12 de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	00'0	0,00	00'0	00'0	0,00
Auprès des organismes de droit privé	00'0	0,00	00'0	00'0	0,00
Auprès des organismes de droit public	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées).	00'0	0,00	00'0	00'0	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat. (2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune. (3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

### A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

### A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duqu CGCT) : 0,00 €	uel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article	R. 2321-1 du	
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4

### A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
		PROVISIONS BU	DGETAIRES			
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PR	OVISIONS SEMI-	BUDGETAIRES			
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

<sup>(2)</sup> Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

### A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

<sup>(1)</sup> Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

### DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSE PROPRES	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	208 500,00	I 205 660,10
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	206 000,00	205 660,10
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	206 000,00	205 660,10
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	2 500,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	2 500,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	205 660,10	501 450,00	0,00	707 110,10

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

### **RESSOURCES PROPRES**

A ( (4)	1.11.11/74)	Crédits de l'exercice	54 11 41	
Art. (1)	Libellé (1)	(BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	
RECETTES	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 266 119,00	III 293 641,84	
Ressource	s propres externes de l'année (a)	290 000,00	287 606,68	
10222	FCTVA	170 000,00	170 171,74	
10223	TLE	0,00	0,00	
10226	Taxe d'aménagement	120 000,00	117 434,94	
10228	Autres fonds	0,00	0,00	
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
Ressource	s propres internes de l'année (b) (2)	976 119,00	6 035,16	
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	5 869,00	5 868,49	
28041582	GFP : Bâtiments, installations	167,00	166,67	
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	11 000,00	0,00	
021	Virement de la sect° de fonctionnement	959 083,00	0,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	293 641,84	281 364,00	635 955,86	0,00	1 210 961,70

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	707 110,10
Ressources propres disponibles	IV	1 210 961,70
Solde	V = IV - II(3)	503 851,60

 $<sup>\</sup>textbf{(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont \`a détailler conformément au plan de comptes.}\\$ 

<sup>(2)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(3)</sup> Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A7.1.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A7.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA	A7.2.1
TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A722
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA	A7.2.2
TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

### A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

	DEPENSES (1)				
Article (2)	Libellé (2)	Montant			
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
	Total des dépenses réelles	0,00			
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00			
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00			
	Total des dépenses d'ordre	0,00			
	TOTAL GENERAL 0,00				

### A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

	717.011 GEGITGH BET GROTHGHALIMENT THE	021120				
	RECETTES (1)					
Article (2)	Libellé (2)	Montant				
Recettes issues de	Recettes issues de la TEOM					
Dotations et partic	ipations reçues	0,00				
Autres recettes de	fonctionnement éventuelles	0,00				
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00				
75	Autres produits de gestion courante	0,00				
76	Produits financiers	0,00				
77	Produits exceptionnels	0,00				
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00				
013	Atténuations de charges	0,00				
	Total des recettes réelles	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00				
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00				
	Total des recettes d'ordre	0,00				
	TOTAL GENERAL	0,00				

<sup>(1)</sup> Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

 $<sup>(3) \</sup> Si \ la \ commune \ ou \ l'établissement applique \ les \ provisions \ semi-budgétaires.$ 

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

### A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

	DEPENSES (1)						
Article (2) Libellé (2) Montant							
Remboursement d'	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées						
Acquisitions d'imm	obilisations	0,00					
Opérations d'équiper							
Autres dépenses év	Autres dépenses éventuelles						
Opérations pour com	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)						
	Total des dépenses réelles						
040	040 Opérat° ordre transfert entre sections						
041	Opérations patrimoniales						
	Total des dépenses d'ordre						
	0,00						

### A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES (1)					
Article (2)	Montant				
Souscription d'emp	Article (2) Libellé (2) Montant ouscription d'emprunts et dettes assimilées				
Dotations et subver	itions reçues	0,00			
Autres recettes éventuelles					
Opérations pour com					
	Total des recettes réelles				
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00			
041	Opérations patrimoniales				
	0,00				
	0,00				

<sup>(1)</sup> Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	A7.4.1
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

### A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS					
Article (1)	Libellé (1)	Montant			
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
	Total des dépenses réelles	0,00			
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00			
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00			
	Total des dépenses d'ordre	0,00			
	TOTAL GENERAL	0,00			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	A7.4.2
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	

### A7.4.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS						
Article (1)	Libellé (1)	Montant				
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00				
13	Subventions d'investissement	0,00				
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00				
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00				
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00				
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00				
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00				
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00				
26	Participat° et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières	0,00				
Opérations d'équip	ement (1 ligne par opération)					
Opérations pour co	mpte de tiers (1 ligne par opération)					
	Total des dépenses réelles	0,00				
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00				
041	41 Opérations patrimoniales					
	Total des dépenses d'ordre	0,00				
	TOTAL GENERAL	0,00				

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	<b>A</b> 8

### A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	IV – ANNEXES	N
	ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

# A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
  (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
  (3) Le chapitre 45 doit être défaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
  (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
u acquisition		(cout mistorique)	amortissements	1 amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
24/06/2021	ACHAT VEFA MAISON MEDICALE	270 171,91	0,00	0
25/06/2021	LOCAUX COMMERCIAUX COEUR DE VILLAGE	243 362,75	0,00	0
29/06/2021	PLACE ET PARKING MAISON MEDICALE	76 997,62	0,00	0
27/01/2023	ETUDE EXENSION ECOLE MATERNELLE	59 098,69	0,00	0
06/02/2023	MODIFICATION PLU 1	4 138,46	0,00	0
13/02/2023	TAILLE HAIE EV	611,15	0,00	0
17/02/2023	EXTENSION COMPLEXE N MANDELA	4 454,40	0,00	0
20/02/2023	VIDEO PROJECTEUR ECOLE PRIMAIRE	4 000,00	0,00	0
02/03/2023	MOBILIER CANAPE MEDIATHEQUE	349,00	0,00	0
08/03/2023	GED FINANCES	288,00	0,00	0
08/03/2023	GED RH PAIE	192,00	0,00	0
13/03/2023	ETUDES et MO	23 439,00	0,00	0
13/03/2023	EXTENSION CANTINE	53 550,00	0,00	0
20/03/2023	Parcelle Al 212 de 1417m2 Avenue des mimosas	31 414,16	0,00	0
20/03/2023	PARCELLE AI12 DE 2695 M2 LA CARRERIASSE	50 012,73	0,00	0
24/03/2023	INSTALLATIONS PHOTOVOLTAIQUES CANTINE	60 081,60	0,00	0
31/03/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT VOIRIE	132 931,82	0,00	0
04/04/2023	ASPIRATEUR ECOLE MATERNELLE	266,98	0,00	0
04/04/2023	DPMEC carrierasse	2 280,00	0,00	0
21/04/2023	MISE EN SECURITE LOCAL ARBOUSSE MAS DIE	· ·	0,00	0
08/06/2023	LICENCE GO FOLIO	1 935,32	0,00	0
21/06/2023	DEBROUSSAILLEUSE SOUFFLEUR	1 169,40	0,00	0
28/06/2023	2 ORDINATEURS PORTABLES ECOLE PRIMAIRE	2 688,00	0,00	0
28/06/2023	MOBILIER MEDIATHEQUE ESPACE JEUNESSE	5 481,66	0,00	0
04/07/2023	VOILAGE OMBRAGE ECOLE PRIMAIRE	960,00	0,00	0
06/07/2023	AUTOLAVEUSE ECOLE MATERNELLE BAT COM	3 227,03	0,00	0
11/07/2023	MENUISERIES DU LOCAL BOULISTES	1 736,52	0,00	0
17/08/2023	CHAISES POUR BAT COM	2 114,40	0,00	0
28/08/2023	VIDEOPROJECTEUR MAIRIE	649,99	0,00	0
31/08/2023	MOBILIER CHAISES BANCS TABLES MEUBLE	4 077,59	0,00	0
31/00/2023	CANTINE	4 077,35	0,00	Ü
07/09/2023	CHAUFFE EAU CANTINE	460,00	0,00	0
12/09/2023	COLUMBARIUM 24 CASES CAVURNE	4 652,40	0,00	0
19/09/2023	MEULEUSE SERVICES TECHNIQUES	1 200,00	0,00	0
19/09/2023	TABLEAU POUR VBI ECOLE PRIMAIRE	471,48	0,00	0
21/09/2023	ARMOIRE FRIGO SALLE BISCARAT	1 820,88	0,00	0
29/09/2023	TABLES ET CHAISES ECOLE PRIMAIRE	2 465,47	0,00	0
29/09/2023	FRIGO MAIRIE	409,99	0,00	0
05/10/2023	MOBILIER APPARTEMENT LA PLACETTE CUISIN	318,50	0,00	0
09/10/2023	VEHICULE DACIA DOKKER Services Techniques	9 990,00	0,00	0
20/10/2023	INTERPHONE ECOLE PRIMAIRE	274,50	0,00	0
09/11/2023	ORDINATEUR PC PORTABLE RESPONSABLE SERVICE TECHNIQUE	1 914,00	0,00	0
23/11/2023	LOCAL COMMERCIAL- VOL 3- COEUR DE VILLAG	E 287 841,83	0,00	0
29/11/2023	DECORATIONS NOEL	1 907,58	0,00	0
12/12/2023	NISSAN TOWNSTAR EV FG 45 KWH	36 984,29	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit	MISSAN TOWNSTAN EV TO 45 RWIT	30 304,23	0,00	
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 405 417,10	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

### A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

### A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Crédits ouverts (BP + DM)	
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	

	Réalisations	
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	en Valeur d'acquisition Cumul des (coût historique) amortissements I		Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012 Charges de personnel, frais assimilés		0,00	
72 Travaux en régie			0,00
TOTAL GENERAL		0.00	1 0.00

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	TOTAL GENERAL	00,0

<sup>(1)</sup> Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement. (3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

### **RATIO**

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

IV – ANNEXES	N
ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

A				1	T .			-
اتاق اتاق	Annuité garantie au cours de l'exercice	En capital	00'0	00 °0	13 868,00	3 540,00	10 328,00	13 868,00
COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (ar. L. 2313-1 6', L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)	Annuité gara l'ex	En intérêts (8)	00'0	00'0	1 981,48	445,48	1 536,00	1 981,48
6 et L. 5,	Indices ou devises pouvant	modifier l'emprunt				euros	euros	
5211-3	Catégorie d'emprunt	(2)				A-1	A-1	
3-1 6°, L	constaté iée (6)	Niveau de taux				3,050	3,550	
L. 231	Taux moyen constaté sur l'année (6)	ix Index						
(art		x Taux a- (3) 5)				0	0	
MENI	nitial	Taux actua-				3,050	3,550	
SSE	Taux initial	(4)						
ABL		Taux (3)				ш		
U L'EI	Périodi- cité des rem- bour-	sements (2)				٧	∢	
NE O	Durée rési-	duelle				00'6	00'6	
_	Capital restant dû au 31/12/N		00'0	00'0	100 753,23	27 919,23	72 834,00	100 753,23
8015 - EIAI DES EMPRUNIS GARANIIS PAR LA	Montant initial		00'0	00'0	676 080,90	182 374,76	493 706,14	676 080,90
KUNIS GA	Organisme prêteur ou	chef de file				OFFICE DEP H.L.M. DU GARD	OFFICE DEP H.L.M. DU GARD	
I DES EMP	Objet de l'emprunt garanti					Garantie HLM PLATS	Garantie HLM PLA	
-EIA	de ion et I sement unt (1)	Profil				۵	۵	
- 8015	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Année				2001	2001	
B1.1	Désignation du bénéficiaire		Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)	Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)	Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social	МЈНДО	ОБНГМ	TOTAL GENERAL

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<sup>(2)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

<sup>(5)</sup> Taux annuel, tous frais compris.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

<sup>(7)</sup> Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(8)</sup> II s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'artide 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

### B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	,	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 428 156,24

Deat described in the second of the deliberation of (0)		
I Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1 1/11	0,00
- 4.1 4.0 44.4.1.1.0 4 0.1.p. 4.1.1 4.0 0 1.4.0 4.0 1.0 4.0 1.0 4.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1		5155

<sup>(1)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

### **B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

<sup>(1)</sup> Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

<sup>(2)</sup> Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	N
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

# B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N. (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

### **B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en	Périodicité	Dette en capital à	Dette en capital	Annuité versée au
d'origine			années		l'origine	31/12/N	cours de l'exercice
8017 Subv	entions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018 Autre	es engagements donnés				0,00	0,00	0,00
Au profit d	l'organismes publics				0,00	0,00	0,00
Au profit d	l'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TO <sup>-</sup>	ΓAL			0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

<sup>-</sup> l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

<sup>-</sup> la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

<sup>-</sup> la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

<sup>-</sup> la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;

<sup>-</sup> la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

### **B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
			années				
8026 Redev	vance de crédit-bail restant à recevoir	(crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
8027 Subve	entions à recevoir par annuités (annui	tés restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
8028 Autres	s engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception	on de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
Engagemer	nts reçus des entreprises		·		0,00	0,00	0,00
	T	OTAL			0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé	ia subventien (namerane)	
Associations		
APE	5 766,00	
ASCL ST JULIEN LES ROSIERS	300,00	
ASSO DRAILLES ET CHEMINS JULIROS	300,00	
ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTA	300,00	
ASSOCIATION JARDINS FAMILIAUX	300,00	
ASSOCIATION SPORTIVE DE LADRECH	100,00	
ASSOCIATON LA VERRERIE	3 250,00	
BASKET	300,00	
BOULE DE L AMITIE	300,00	
CENTRE SOCIAL LE KIOSQUE	11 000,00	
CLUB DE L AMITIE	300,00	
COMITE DES FETES	600,00	
COS SAINT JULIEN LES ROSIERS	1 000,00	
CROIX ROUGE	1 300,00	
DANSE ET SOURIRE	300,00	
FRANCE PALESTINE	300,00	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	300,00	
KARATE EC2K	300,00	
LA MAIN AU PANIER	300,00	
LA RONDE DES DEUX SAINTS	300,00	
LES RANDONNEURS CEVENOLS	300,00	
OMC	3 000,00	
SOCIETE DE CHASSE LA DIANE	300,00	
SOS MEDITERRANEE	500,00	
ST JULIEN EN VADROUILLE	300,00	
TORTUES DU BITUME	450,00	
YOGA BIEN ETRE ASSOCIATION	300,00	
<u>Entreprises</u>		
Personnes physiques		
<u>Autres</u>		
C.C.A.S	18 500,00	
SUBVENTION RENOVATION FACADE-MR LOPEZ	700,00	
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
Régions		
<u>Départements</u>		
Communes		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)		
Autres		
TOTAL GENERAL	51 266,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

### **B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

<sup>(1)</sup> Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

### B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

<sup>(1)</sup> Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à empl	oyer au 01/01/N :	0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à empl	oyer au 31/12/N :	0,00	

	IV – ANNEXES IV	
<u> ELEMENTS D'INFORMATIONS — EI</u>	DU PERSONNEL AU 31/12/N	

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMP	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIFS BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOIS T (4)
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général adjoint des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0
Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		00'0	00'00	00'0	00,00	00,00	00,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		00'9	00'0	00'9	5,70	00'0	5,70
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	O	3,00	00'0	3,00	3,00	00'0	3,00
ATTACHE TERRITORIAL adioint administratif principal 1 jère classe	∢ ∪	1,00	00'0	1,00	1,00	00,0	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		13,00	6,23	19,23	18,12	00'0	18,12
Adjoint technique principal 1ère classe	O	00'0	76'0	76'0	76'0	00'0	26'0
TECHNICIEN PP 2 CLASSE	Ω α	1,00	00,0	1,00	68,0	00,00	0,89
adjoint technique principal 1 classe	a ()	2,00	00,0	2.00	2,00	00,00	2,00
adjoint technique principal 2ième classe	O	3,00	2,13	5,13	5,13	00,00	5,13
adjoint technique territorial	O C	5,00	2,23	7,23	7,23	00,00	7,23
FILIERE SOCIALE (d)		3,00	00'0	3,00	3,00	00,0	3,00
ATSEM PP 1 Classe	O	2,00	00,00	2,00	2,00	00'0	2,00
AISEM PP 2 CLASSE	ပ	1,00	00,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		00'0	00'0	0,00	00,00	00'0	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	00'0	00'0
FILIERE SPORTIVE (g)		00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
adjoint territorial du patrimoine	S	1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	00'0	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d animation principal 1 classe	S	1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	00'0	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service police municipale	В	1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL $(b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)$		25,00	6,23	31,23	29,82	00'0	29,82

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

# C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	REMUNERATION (3)	VOO	CONTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				00'0		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				00'0		
EMPLOI SAISONNIER		ТЕСН	998	q-E 00'0	q-£	CDD Contrat à durée
REMPLACEMENT	O	ТЕСН	366	0,00	3-1	déterminée CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
S. Social.
MS : Médico-accial.
MT : Médico-lechnique.
S : Sportif.
CULT : Culturel
CULT : Culturel
AMM : Amination.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):
3-ari choid 2, 2 far el laine a: accroissement temporaire d'activité.
3-ari choid 2, 2 far el laine a: accroissement temporaire d'activité.
3-b: ariche 3, 2 far el laine a: accroissement temporaire d'activité.
3-b: ariche 3, 2 far el laine a: accroissement temporaire d'activité.
3-b: ariche 3, 2 far el laine a: accroissement temporaire d'activité.
3-b: ariche 3, 2 far el laine a: accroissement temporaire d'activité.
3-c: vacance modifier d'activité d'activité

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT	C2
FINANCIER	

# C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptable communication.	oles de ces organismes sont r	nis à la disposition du pub	olic à (1). Toute personne a l	e droit de demander
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)			-	
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

<sup>(1)</sup> Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

<sup>(3)</sup> Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

# C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
COMMUNAUTE D'AGGLLOMERATION D'ALES	01/01/2016	TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			

<sup>(1)</sup> Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

### C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

### C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	SECTION Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)		SECTION		Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	2 527 005,00	1 611 077,20	501 450,00	414 477,80		
RECETTES	2 527 005,00	1 066 503,02	281 364,00	1 179 137,98		
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES	3 401 543,00	2 327 034,81	0,00	1 074 508,19		
RECETTES	3 401 543,00	3 428 156,24	0,00	-26 613,24		

<sup>(1)</sup> Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : LOTISSEMENT COEUR DE VILLAGE / N°SIRET :							
SECTION	Crédits ouverts Réalisations - ma (BP+DM+RAR N-1) ou titres (2)		Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés			
INVESTISSEMENT							
DEPENSES	578 181,00	578 172,77	0,00	8,23			
RECETTES	578 181,00	500 000,00	0,00	78 181,00			
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES	430 923,00	430 917,01	0,00	5,99			
RECETTES	430 923,00	430 917,01	0,00	5,99			

BUDGET : CCAS St Julien les Rosiers / N°SIRET :							
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés			
INVESTISSEMENT							
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00			
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00			
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES	29 279,00	22 240,28	0,00	7 038,72			
RECETTES	29 279,00	29 279,13	0,00	-0,13			

<sup>(1)</sup> Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

Hoderanoation doo nax rootproduce/					
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	3 105 186,00	2 189 249,97	501 450,00	414 486,03	
RECETTES	RECETTES 3 105 186,00		3 105 186,00 1 566 503,02 281 364,00		
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	3 861 745,00	2 780 192,10	0,00	1 081 552,90	
RECETTES	3 861 745,00	3 888 352,38	0,00	-26 607,38	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	6 966 931,00	4 969 442,07	501 450,00	1 496 038,93	
TOTAL GENERAL DES RECETTES	6 966 931,00	5 454 855,40	281 364,00	1 230 711,60	

<sup>(1)</sup> Y compris les rattachements.

<sup>(2)</sup> Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS	C3.5
ANNEXES	U3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	

<sup>(1)</sup> La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 105 186,00	2 189 249,97	501 450,00	414 486,03
RECETTES	3 105 186,00	1 566 503,02	281 364,00	1 257 318,98
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 861 745,00	2 780 192,10	0,00	1 081 552,90
RECETTES	3 861 745,00	3 888 352,38	0,00	-26 607,38
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	6 966 931,00	4 969 442,07	501 450,00	1 496 038,93
TOTAL GENERAL DES RECETTES	6 966 931,00	5 454 855,40	281 364,00	1 230 711,60

<sup>(1)</sup> La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

<sup>(2)</sup> Y compris les rattachements.

<sup>(2)</sup> Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

### **C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES**

## 1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats Restes à réaliser au ou titres 31/12		Crédits annulés	
INVESTISSEMENT					
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	
FONCTIONNEMENT					
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	

## 2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

_		100ipi oquoo/		
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU	
PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN	C4

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération ( selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs ( Etat, Collectivités, Caisse des dépôts)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
	•				Total Recettes	0,00	0,00
					Total Dépenses	0,00	0,00

### NOMENCLATURE:

- 14-Etudes et conduite de projet
- 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer
- 21-Démolition de logements locatifs sociaux
- 22-Recyclage de copropriétés dégradées
- 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé
- 24-Aménagement d'ensemble
- 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux
- 32-Production d'une offre de relogement temporaire
- 33-Requalification de logements locatifs sociaux

- 34-Résidentialisation de logements
- 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
- 36-Accession à la propriété
- 37-Equipement public de proximité
- 38-Immobilier à vocation économique
- 39-Autres investissements
- 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
- 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

### D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
ТГРВ	3 283 000,00	7,80	37,71	0,00	1 238 019,30	7,80
TFPNB	20 300,00	5,22	57,27	0,00	11 625,81	5,22
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	199 357,00	0,00	11,25	0,00	22 427,66	0,00
TOTAL	3 502 657,00	0,00			1 272 072,77	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 18/03/2024

Présenté par (1) serge BORD, maire. A salle du conseil municipal, le 28/03/2024 serge BORD, maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire. A saint julien les rosiers, le 28/03/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AGULHON MALLIA Stéphanie	
ANGER Pascale	
BONET Evelyne	
CRUVELLIER Michel	
CURTO Virginie	
DALVERNY Fabrice	
DEVISE Claire	
FOFANA Mory	
GEORGES Abiba	
HIGON Patrick	
HUPRELLE Amaud	
JULLIAN SICARD Lorraine	
LIS Danielle	
MARTIN Bernard	
MOUTON Bernard	
PEIRETTI GARNIER Angélique	
PIC Pierre	
PLANTIER Eric	
POUDEVIGNE Olivier	
SIAU Françoise	
STASIACZYK Noël	

### MAIRIE - COMMUNE ST JULIEN LES ROSIERS - CA - 2023

IV – ANNEXES		
ARRETE ET SIGNATURES	D2	
STECKIW Géraldine		

Certifié exécutoire par (1) serge BORD, maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 29/03/2024, et de la publication le 29/03/2024 A SAINT JULIEN LES ROSIERS,le 28/03/2024

<sup>(1)</sup> Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

<sup>(2)</sup> L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.

<sup>(3)</sup> L'ajout des signataires est désormais facultatif.